

allusions aux conférences fédérales-provinciales sur les programmes à frais partagés m'inquiètent encore. Elles émanent du premier ministre, du président du Conseil du Trésor et du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. La plupart des programmes à frais partagés viennent en aide directement ou indirectement à la population. Ils fournissent des fonds, des allocations, des prêts, du travail ou que sais-je encore, et lorsque le gouvernement actuel commence à parler d'une réévaluation de ces programmes comme d'un moyen de réduire les dépenses, on dirait que ces réductions se feront au détriment des besoins des Canadiens. Ce n'est pas la bonne formule.

Je dis au gouvernement, écoutez tant que vous le voulez le chef de l'opposition, selon qui vous devez supprimer le gaspillage, établir le budget et les prévisions mieux que vous l'avez fait jusqu'ici, mais ne pensez pas rendre un service public en dressant le budget de façon à économiser, si c'est aux dépens des programmes qui viennent en aide aux Canadiens. Jusqu'ici le gouvernement nous a nullement démontré qu'il a fait peau neuve ou qu'il cherche à instaurer la société juste en faisant profiter la population de l'abondance de notre époque. C'est certes l'aspect important de tout programme monétaire ou fiscal qui devrait nous intéresser lorsque nous étudions les prévisions budgétaires du pays.

[Français]

M. Gauthier: Monsieur le président, je veux être bref, et ce d'autant plus que le whip libéral dit aux députés libéraux de ne pas trop prolonger leurs remarques.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier le nouveau ministre des Finances (M. Benson) et lui faire une couple de suggestions, à l'occasion de l'étude des crédits provisoires.

Monsieur le président, le 9 septembre, nous recevions du ministre des Finances un communiqué qui se lisait comme il suit:

L'honorable E. J. Benson, ministre des Finances, a donné communication aujourd'hui des chiffres définitifs des recettes et dépenses du Gouvernement du Canada pour l'année financière 1967-1968 ainsi que de l'état d'actif, de passif et de dette nette du Gouvernement au 31 mars 1968.

Les chiffres définitifs de l'année financière s'établissent, pour les recettes, à \$9,077 millions, soit \$22 millions de plus que le chiffre préliminaire de \$9,055 millions publié dans la Gazette du Canada du 25 mai 1968, et pour les dépenses, à \$9,869 millions, soit \$6 millions de plus que le chiffre préliminaire de \$9,863 millions. Le déficit budgétaire s'est élevé à \$792 millions, en regard d'un déficit préliminaire de \$808 millions.

Au 31 mars 1968, le passif total du Gouvernement s'élevait à \$32,926 millions, dont \$20,580 millions constitués en obligations et billets du Trésor non échus. L'actif net inscrit totalisait \$16,169 millions et la dette nette du Canada était de \$16,757 millions.

On estime actuellement que les opérations du Gouvernement fédéral, envisagées en fonction des

comptes nationaux, ont enregistré en 1967-1968 un déficit de \$423 millions. Les comptes nationaux permettent de mesurer de façon complète l'ensemble des répercussions économiques des opérations financières du Gouvernement du Canada. Dans cette optique, les recettes de l'année sont estimées dans l'ensemble à \$10,881 millions et les dépenses à \$11,304 millions.

Aujourd'hui, le nouveau ministre nous arrive avec un budget certainement plus réaliste, parce que la moitié de l'année financière est presque terminée. Il reste encore six mois, et l'on prévoit un déficit d'environ 368 millions.

On pouvait lire ce qui suit dans le *Journal de Montréal* du 26 septembre 1968:

Les estimés des dépenses reflètent un accroissement sensible des contributions d'Ottawa aux provinces. On a atteint un total de \$10,670 milliards pour la prochaine année fiscale alors que le premier estimé se chiffrait à moins de \$10,3 milliards.

Comme les besoins des provinces se font de plus en plus sentir et que c'est le gouvernement fédéral qui reçoit toujours la part du lion des taxes, il est tout à fait normal qu'il soit appelé, d'année en année, à augmenter cette remise aux provinces, et nous trouvons cela normal, pour ce qui est des paiements aux provinces.

On dit également qu'une partie de cette augmentation est attribuable aux dépenses encourues pour les élections. Au fait, le coût des élections, qui s'est élevé à près de 14 millions, n'a certes pas contribué à réduire les dépenses du Canada.

• (3.00 p.m.)

Au cours de la campagne électorale, probablement à la suite de cette chaleur qui fait souvent dessécher un peu les budgets, on nous disait que le budget ne serait pas élevé, même si nous étions convaincus d'avance qu'il le serait. C'est pour cela qu'on entendait les candidats nous répéter qu'on allait diminuer certaines dépenses et équilibrer le budget, donnant l'impression au peuple que le budget serait plus limité. C'est précisément ce genre de discussions que nous avons eues au cours de la campagne électorale, parce que je disais qu'il était impossible, pour un gouvernement, d'avoir un budget moins élevé, sans couper certaines dépenses. On peut diminuer, si vous voulez, certaines dépenses superflues, mais il est impossible de couper celles qui sont nécessaires, celles qui obligent le gouvernement à être juste envers toutes les provinces et dans tous les secteurs.

On attribue également cette augmentation à l'accroissement des sommes d'argent versées pour les études, pour les cours postsecondaires. A ce stade, monsieur le président, je tiens encore à appeler l'attention du ministre sur ces montants, qui s'élèveront à tout près de 275 millions cette année. Je lui demande

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]